

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de l'économie et des redevances
CH-3003 Berne

www.parlement.ch
wak.cer@parl.admin.ch

À l'attention des gouvernements cantonaux

Le 23 février 2011

09.462 Iv. pa. Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service – Lancement de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 14 février 2011, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) a approuvé un avant-projet de modification de la loi sur le travail, qu'elle a élaboré dans le cadre de l'initiative parlementaire susmentionnée. Cet avant-projet vise à ce que les magasins des stations-service situées sur les aires des autoroutes ou le long d'axes de circulation importants puissent occuper leur personnel sans autorisation spéciale la nuit et le dimanche, pour autant que les services et les marchandises qu'ils proposent répondent principalement aux besoins des voyageurs.

La CER-N a chargé le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) de lancer une procédure de consultation à ce sujet auprès des cantons, des partis politiques, des associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national ainsi que des milieux concernés. Dans cette perspective, nous vous faisons parvenir en annexe l'avant-projet assorti du rapport explicatif, ainsi que la liste des participants à la consultation. Ces documents peuvent également être téléchargés à l'adresse suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

Le délai de réponse est fixé au 23 mai 2011.

Nous vous saurions gré de bien vouloir envoyer votre avis d'ici cette date au Secrétariat d'État à l'économie, Division Protection des travailleurs, à l'attention de Monsieur Thomas Bertschy, Effingerstrasse 31, 3003 Berne.

Monsieur Alexandre Füzesséry, secrétaire adjoint des CER (tél. 031 322 9858 ; alexandre.fuezessery@parl.admin.ch) et Monsieur Thomas Bertschy, du SECO, (tél. 031 324 2198 ; thomas.bertschy@seco.admin.ch) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hansruedi Wandfluh'.

Hansruedi Wandfluh
Président de la commission

Annexes mentionnées